

BPCE Mutuelle lance son nouveau site Internet conçu pour vous simplifier la vie. Pour le découvrir, rendez-vous sur : www.bpcemutuelle.fr.

## L'espace personnel : de nouvelles fonctionnalités pour simplifier vos démarches

Le nouvel espace personnel a été totalement repensé pour répondre à vos besoins. Toutes les informations utiles sont accessibles en toute sécurité. Vous accédez simplement à vos données personnelles depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Dès la page d'accueil, vous visualisez les principales informations liées à votre situation ainsi que votre attestation et votre carte mutuelle.



### **B** Forfaits

Vous voulez connaître le nombre de consultations chez l'ostéopathe qu'il vous reste pour l'année? Vous souhaitez savoir quand vous pourrez renouveler vos lunettes?

Il est maintenant possible de suivre la consommation de vos forfaits (optique et médecines douces), ainsi que le nombre d'actes disponibles et leur date de reconstitution. Pour cela, rendez-vous dans MES INFORMATIONS SANTÉ, puis suivre mes forfaits.

## Carte mutuelle

Votre carte mutuelle, qui vous permet d'accéder au tiers payant, est maintenant accessible sur votre espace personnel. Si vous la perdez en cours d'année, vous pourrez l'imprimer directement depuis chez vous.

Le + : pour les professionnels de santé qui l'acceptent, vous pourrez la présenter directement sur l'écran de votre smartphone. Accessible depuis l'accueil de votre espace personnel, c'est simple, rapide et efficace !



# Une vision plus claire de votre situation

La rubrique MES INFORMATIONS PERSONNELLES,

est dédiée à votre profil et affiche vos ayants droit. Cet espace vous permet également de modifier simplement vos informations personnelles.

#### Dans la rubrique MES INFORMATIONS SANTÉ,

vous avez désormais accès à vos derniers remboursements en un seul coup d'œil. Vous savez rapidement à quel bénéficiaire ils correspondent et vous êtes en mesure de voir ce que la mutuelle paie pour vous directement aux professionnels de santé. Vous pouvez également consulter en un clic les garanties de votre contrat et les comprendre grâce à des exemples concrets.



Retrouvez iei le tableau complet de votre couverture complémentaire santé selon le contrat auquel vous avez souscrit.		
ADHÉRENT PRINCIPAL NICKAËL DURAND	Bénéficiaire Anna durand	Bénéficiaire GABRIEL DURAND
HOSPITALISATION		
2		

### Des contacts facilités avec votre mutuelle

Vous avez maintenant la possibilité de nous transmettre vos devis, vos demandes de remboursement, de prise en charge... directement depuis votre espace personnel grâce aux formulaires mis à votre disposition dans la rubrique MES DÉMARCHES.

Si vous souhaitez contacter la mutuelle pour un autre motif, il vous suffit de nous transmettre votre demande via le formulaire **NOUS CONTACTER.** 

#### DEMANDE DE PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE

Vous êtes ou allez être hospitalisé dans un établissement de soins. Afin d'éviter de faire l'avance des frais, transmettez-nous la demande de prise en charge en complétant le formulaire cidessous.

VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE DE PRISE EN CHARGE CI-DESSOUS

PERSONNE A HOSPITALISER	NOM DE LETABLISSEMENT	N' FINESS
ADRESSE	COORDONNÉE DE SERVICE	N° DE FAX DE LÉTABLISSEMENT
	DATE D'ENTRÉE O	

# Une information accessible et personnalisée

Pour vous informer et vous accompagner au quotidien, BPCE Mutuelle consacre la rubrique RÉSEAU DE SOINS ET SERVICES à ses partenaires : le réseau de soins Santéclair et l'assistance IMA, accessible selon votre contrat. Vous y retrouvez l'outil Géoclair afin de chercher un professionnel de santé partenaire de Santéclair et avoir ainsi l'assurance d'une prestation de qualité au tarif le plus juste et sans avance de frais. Vous accédez également à Trouvtondoc pour rechercher un médecin.

Enfin, suivant votre contrat, IMA vous donne les modalités d'accès à votre service d'assistance et vous propose des fiches explicatives complètes et claires sur les prestations d'assistance incluses dans votre contrat.

Notre page **ACTUALITÉS** vous apportera des informations sur la mutuelle et des conseils pour votre santé.

# Votre espace personnel

### Bienvenue sur le nouveau site de BPCE Mutuelle.

Prenez les deux minutes nécessaires pour vous inscrire avant de pouvoir naviguer sur votre nouvel espace personnel : c'est rapide, facile et sécurisé !



### Première connexion : créer son espace personnel

➤ Tout adhérent de BPCE Mutuelle doit se créer un compte sur le nouveau site, même s'il en avait déjà un auparavant. Rassurez-vous, c'est simple et rapide. Rendez-vous sur **www.bpcemutuelle.fr** et cliquez sur le bouton rose « Espace personnel », en haut à droite de votre écran.

Cliquez ensuite sur le lien « Inscrivez-vous dès maintenant », en bas de la fenêtre violette qui s'affiche sur votre écran.



#### **Trois étapes suffisent**

Renseignez une adresse e-mail qui deviendra automatiquement votre adresse de contact. Préférez une adresse personnelle qui vous suivra partout.

# Complétez ensuite les données demandées jusqu'à choisir votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton

« Continuer ».

### Sélectionnez ensuite vos préférences,

Z puis cliquez sur le bouton « Continuer ». Vous devez enfin lire et accepter les conditions générales d'utilisation du site avant de pouvoir cliquer sur « Terminer ».

Afin de finaliser la création de votre espace personnel, il vous suffit de cliquer sur le lien d'activation qui vous a été envoyé par e-mail à l'adresse que vous avez renseignée en vous inscrivant.

**Comment créer votre mot de passe sécurisé ?** Votre mot de passe se compose **au moins de 8 caractères.** Il doit répondre aux critères suivants : au moins une lettre minuscule (a-z), une lettre majuscule (A-Z), un chiffre (0-9) et un caractère spécial (@!#\$\*).

## Accéder à son espace personnel

Après votre première connexion, vous accéderez simplement à votre espace personnel en renseignant votre identifiant (adresse e-mail choisie lors de la création de votre compte ou votre n° d'adhérent) et votre mot de passe sécurisé.